L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 5 SEPTEMBRE 1879.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Séance du 29 Mars 1879.

Présidence de M. le Dr Alfred Mercier.

Sur le rapport du comité de concours composé de MM. C. Turpin, F. Limet, O. Castère, R. Jumonville, F. Tujague, G. Bossuel, J. Dell'Orto, Alfred Mercier, l'Athénée a résolu unanimement d'établir deux classes de concurrents, les femmes et les hommes. F[illegible] mars.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er avril jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Les manuscrits doivent être remis au plus tard le 1er octobre. Ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de la largeur, et seulement au recto et les lignes: ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sans aucun nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affiché aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les Femmes:

LA FEMME LOUISIANAISE AVANT, PENDANT ET APRÈS NOTRE DERNIÈRE GUERRE.

Pour les Hommes:

ÉLOGE DE BIENVILLE.

N. B—Toutes les communications que les concurrents peuvent avoir à faire doivent être adressées au secrétaire, P. O. Box 1294.

ARMAND MERCIER, Président.
ALFRED MERCIER, Secrétaire perpétuel.

E. HÉBERT, Paris H. BILLARD, N.-Orléans

HÉBERT & Cie.,

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

59 Rue de Chartres, coin Bienville

Livres d'écoles français et Américains.

Fournitures pour écoles,
Ardoises, Plumes,
Papiers, Encre,
Etc., Etc., Etc.

engagent les professeurs trouvent leur avantage à venir s'approvisionner de livres et de fournitures pour écoles chez

HEBERT & CIE.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

Bulletin Mensuel des livres

Nouvellement parus et importés sur commande par la Librairie française de

HEBERT & CIE.,

59 Chartres, coin Bienville.

Notre Bulletin mensuel est distribué gratuitement et expédié franco à toute personne qui en fait la commande.

Sommaire du Bulletin.

[illegible]ligion.. Philosophie.. Morale.. Droit.. Economie politique.. Législation.. Administration.. Commerce.. Finances.. Histoire.. Biographie.. Politique.. Géographie.. Ethnographie.. Voyages.. Littérature.. Théâtre.. Poésie.. Sciences médicales.. Mathématiques.. Histoire naturelle.. Beaux arts.. Archéologie.. Numismatique.. Architecture.. Musique.. Linguistique.. Education.. Instruction.. Livres pour la jeunesse.

Cabinet de lecture, Abonnements,
75 cents par mois.

Papiers peints Papiers peints.
40,000 Rouleaux à vendre au Rabais!

Dessins nouveaux et variés.
31 août—

G. PITARD,

991 & 993 RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de peinture.

Agent du Blanc de plomb St. Louis Red Seal.

Grate à feu, Clous, Coutellerie, Cordage, Vitres, Mastic, Colle forte, Ferblanterie, Huile de lin, Huile de résine, Térébenthine, Japan,
Blanc de zinc, Blanc de plomb, Couleurs préparées pour cottage, Couleurs à l'huile, Couleurs en poudre, Brosses à peindre, Brosses à blanchir, Vernis, Chaux, Ciment, Plâtre.

AUSSI—PAPIER-PEINT.
Tout à des prix modérés.

Pension privée.

MADAME VEUVE ANDRÉ GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Masson.

L'UNION FRANÇAISE.

Par suite de récents changements, le Conseil de Direction se compose comme suit:

M. le vicomte PAUL d'ABZAC, consul de France, président honoraire.
M. EDGAR LARUE, président honoraire.

Président: F. TUJAGUE, 11 rue de Chartres.
1er vice-président: A. WALZ, 26 rue Conti.
2me " " C. BOUYER, coin Conti et Chartres.
Trésorier: A. DOUBRAN, 46 rue de Chartres.
Secrétaire: A. GUILLEMET, — rue Douane.

DIRECTEURS:

MM. F. LIMET, bureaux de l'ABEILLE.
J. L. REVOL, coin Chartres et Conti.
H. BILLARD, librairie Hébert & Co., coin Bienville et Chartres.
J. ANGLADE, coin Bourbon et Conti.
A. LAFOND, rue Bourbon, sous l'Opéra.
A. DURIEU, coin Conti et Bourbon.
E. ROUSSELOT, 273 rue Dauphine.
J. SENAC, coin Chartres et Ste Anne.
M. CHANET, — rue Bienville.
J. LARRIEU, Alger.

Les présidents de toutes les sociétés françaises de secours mutuels sont également partie de la Direction.

Le Conseil de Secours se réunit tous les mardis, à 7½ heures du soir, au siége de l'Union, No [illegible] rue Bienville.

Par ordre de la Direction,
A. GUILLEMET, Secrétaire.

Pelican Steam Brewery,

EUGÈNE ERATH,

900....RUE VILLERÉ....900

[illegible] Esplanade et Chemin de Bayou.

[illegible]

OUVERT LE DIMANCHE [illegible] à 11 HEURES DU MATIN.

[illegible]

LISTE DES DAMES.
[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

NOUVELLE ACADÉMIE DE MUSIQUE

[illegible]

Le nouveau théâtre s'ouvrira JEUDI le 4 SEPTEMBRE avec les fameux BIG FOUR MINSTRELS.

[illegible] avec un programme d'une rare excellence.

L'Opéra Comique Anglais de Grau ouvrira la saison musicale à l'Académie le [illegible] septembre.

[illegible] 4 septembre

PROMENADE-CONCERT

AU

Fort Espagnol

Les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS

Après 5 heures et demie du soir, les trains partiront toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Lac à 11 heures 10 minutes du soir.

LE PROGRAMME SERA DISTRIBUÉ.

OFFICIEL.

Appel pour une convention d'Etat.

Salle du comité central d'Etat
Parti démocrate conservateur.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1879.

DANS une réunion du comité central d'Etat du Parti Démocrate Conservateur tenue à la Nlle-Orléans le 25 août 1879, les résolutions suivantes ont été adoptées:

"Résolu que le premier lundi d'octobre 1879 est fixé comme l'époque où une convention du parti démocrate conservateur sera tenue. Pourvu que dans le cas d'une [illegible] le chairman du comité exécutif, soit par le président autorisé à [illegible] la réunion de la convention à telle date qu'il jugera convenable.

Résolu que la ville de Baton-Rouge est choisie comme le lieu où la convention tiendra ses séances.

Résolu que la nomination de représentation à cette convention sera la même que celle adoptée par la convention d'Etat tenue à Baton-Rouge le premier lundi d'août 1878, pour la nomination d'un candidat pour la place de Trésorier d'Etat; pourvu que toute paroisse de l'Etat ou tout ward de la Nouvelle-Orléans, ayant donné un plus grand vote pour le candidat à la place de Trésorier de l'Etat en 1878, ait l'avantage du dit vote dans la dite nomination.

Résolu qu'un délégué pour chaque 200 électeurs et un pour chaque fraction au dessus de cent est fixé comme la base de représentation.

Résolu que dans l'élection des délégués à la dite convention, il est recommandé qu'une seule personne sera choisie pour donner chaque vote."

Conformément aux résolutions ci-dessus, une convention du parti démocrate-conservateur est par la présente convoquée à Baton-Rouge pour lundi 6 octobre 1879, à midi.

Conformément à la quatrième résolution, les diverses paroisses de l'Etat et des wards de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation suivante, savoir:

PAROISSES.

Ascension	6	Madison	2
Assomption	8	Morehouse	7
Avoyelles	9	Natchitoches	14
Bienville	5	Ouachita	14
Bossier	7	Plaquemines	4
Caddo	9	Pointe Coupée	5
Calcasieu	7	Rapides	9
Caldwell	4	Red River	3
Cameron	2	Richland	4
Catahoula	5	Sabine	5
Claiborne	8	St Bernard	2
Concordia	1	St Charles	1
DeSoto	7	St Hélène	3
Est Baton Rouge	11	St Jacques	5
Ouest Baton Rouge	2	St Jean-Baptiste	4
Est Carroll	1	St Landry	19
Ouest Carroll	2	St Martin	5
Est Féliciana	9	Ste Marie	5
Ouest Féliciana	9	St Tammany	4
Franklin	5	Tangipahoa	5
Grant	3	Tensas	14
Ibérie	6	Terrebonne	7
Iberville	5	Union	8
Jackson	2	Vermillon	5
Jefferson	4	Vernon	3
Lafayette	6	Washington	3
Lafourche	10	Webster	4
Lincoln	7	Winn	3
Livingston	4		

ORLÉANS

Premier Ward	10	Dixième Ward	12
Second Ward	12	Onzième Ward	11
Troisième Ward	17	Douzième Ward	5
Quatrième Ward	7	Treizième Ward	3
Cinquième Ward	10	Quatorzième Ward	4
Sixième Ward	5	Quinzième Ward	4
Septième Ward	9	Seizième Ward	1
Huitième Ward	7	Dix-Septième Ward	2
Neuvième Ward	10		

Tous les journaux démocrates conservateurs dans tout l'Etat sont requis de publier le dit appel.

ALBERT VOORHIES, Président.
JOHN S. TULLY, Vice-président et chairman du comité exécutif.
O. M. TENNISON, Secrétaire.
2 sept—au 6 oct.

Nouveau Ferry du 3me District,

NATHALIE HAMILTON,

Excursions à dix sous.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après-midi pourra le faire en payant DIX SOUS à bord du bateau-passeur du 3me District en s'embarquant. Le Nathalie Hamilton vient d'être construit ici, ce qui, aux yeux de son propriétaire, le rend digne du patronage du public. Le prix d'aucun autre bac n'est plus modique que le sien.
18 juin—3m.

Dentistes.

JOSEPH C. SIERRA,

DENTISTE,

191 - - - DAUPHINE - - - 191

Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv—1anDMarV

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.
Encoignure Dumaine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux groceries le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.

Bois de pin, cypre, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, il peut être remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.
5mars—au 8 février

FRITZ JAHNCKE,

208 et 210... DELORD ...208 et 210

Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de

SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,

Marchand de pierres allemandes, de Curbstone, North River Flagstone et de ciment de Portland.

Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés.
mai—1 an

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 6 août 1879.—Dans une réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 29 juillet 1879, le bureau de Directeurs mentionnés ci-après a été élu pour le service de l'année suivante: Messieurs

JNO. WILSON,	M. MELLINGER,
E. PRAGST,	A. WALZ,
M. POPOVICH,	F. AUFMKOLK,
T. SALOY,	WM. FAGAN,
M. ABASCAL,	H. SCHROEDER,
B. HUGHES,	J. SAMBOLA,
A. F. FINLAY,	A. HABER,
THEO. L. BUGG,	S. M. MILLER,
GEO. AUER,	GEO. ELLIS,
F. SANCHO,	J. H. MENGE,
P. THOMMABELEN,	M. MANN,
P. B. SARRAZIN,	A. XIQUES.
	M. SEIBEL.

Et dans une réunion des Directeurs tenue le 5 du courant, M. ERNEST PRAGST a été élu Président, M. JOHN WILSON, vice-président, et M. P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
7août—1m

CITIZENS' SAVINGS BANK
BANQUE POUR LES PETITES EPARGNES,

Coin Baronne et Gravier, NOUVELLE-ORLÉANS.

Incorporée par une loi spéciale de la Législature.

Dépôts reçus et payables par [illegible] à demande.

[illegible] fixée pendant un temps [illegible]

Autorisée par sa charte spéciale à recevoir des fonds spéciaux en dépôt de tout argent appartenant à des successions, des mineurs et autres.

Charte, By-Laws et règlements, avec toutes les informations nécessaires, fournis sur demande.

ARGENT A PRÊTER SUR BONNES GARANTIES.
11mars—6mbr

F. REMY,
Marchand de Meubles
[illegible]

INVENTORS' DEPOT.

J. BENJ. CHANDLER,

AGENT GÉNÉRAL

101 RUE DU CANAL

Nouvelle-Orléans.

Aux inventeurs,—Exposition de brevets, de leurs modèles ou cartes pour montrer, description d'inventions ou de nouveautés. Vendre ou donner à bail le brevet ou le droit, pour Etats, Comtés, villes ou manufactures. Correspondance avec [illegible] dispositions, etc., et commission sur les ventes d'articles ou droits faites par moi.

Par l'intermédiaire d'éminents avocats et experts à Washington, je suis à même de préparer les papiers nécessaires pour la plus prompte et la plus sûre méthode d'obtenir des brevets [illegible]

Toutes les réclamations provenant de la guerre du Mexique de 1846-8 et de la guerre de rébellion de 1861-5, une spécialité. Ceux qui désireront des informations mettront sous enveloppe vingt-cinq cents et un timbre pour la réponse.

BLACKERRY & NOLAND'S
Patent Faucet and measure.

Cette très simple invention est digne de l'attention de [illegible] magasins de campagne, [illegible] chemins de fer, [illegible] à leurs employés ou pratiques des liqueurs en quantités d'au moins une demi pinte. Elle rendra plus du double de ce qu'elle coûtera en économisant de huile de charbon, whisky, eau-de-vie, liqueurs sujettes à l'évaporation. C'est une protection contre la perte causée par le manque de soin, ou par accident, [illegible]

[illegible] seulement chaque $5,00
Envoyé par express à la réception du prix.

Fret ou un demi pinte, pinte, quart et gallon, combinés. Prix......$12,00

Pour les laitiers et marchands de liqueurs, vendant par demi pinte, pinte, quart et gallon en tournant simplement le robinet à droite ou à gauche, la quantité requise est donnée et correctement mesurée, aucune perte par l'évaporation ou négligence. Le robinet fait l'ouvrage automatiquement.

[illegible] $12,00

Envoyé par express à la réception du prix.

[illegible] contient $4,00 de plus chacun. On peut y ajouter de manière à ce qu'il garde un compte exact de chaque demi pinte, pinte, quart ou gallon, et ainsi procurer une parfaite garantie contre les laitiers ou les marchands de liqueurs. Le robinet protège aussi contre les fraudes et les altérations.

Les droits des Etats, des comtés et des manufacturiers vendus ou donnés à bail par
J. BENJ. CHANDLER,
Agent général, rue du Canal No 101.

C. M. Cass'

PATENT AUTOMATIC BRACKET LAMP.

Cette invention est pour éclairer les stations de chemins de fer, les fabriques, les salles, les magasins, et tous les endroits où une Bracket Lamp est requise.

CETTE LAMPE S'ARRANGE ET S'ETEINT TOUTE SEULE

Et n'a pas besoin d'être remplie plus d'une fois en moyenne, tous les quinze jours. Elle épargne les trois quarts du travail usuel des lampes ordinaires à l'huile.

Elle donne une lumière

EGALE AU GAZ,

Et coûtant les quatre cinquièmes de moins.

PRIX SEULEMENT TROIS PIASTRES LA PIÈCE.

C. M. CASS'

Patent Chicago Street Lamp.

Par ce moyen extrêmement simple on peut éclairer les villes, villages, parcs publics, cours particulières, façades d'hôtels et magasins, la lumière étant

ÉGALE A CELLE DU GAZ,

Et coûtant moins d'un cinquième du prix du gaz. Un gallon d'huile de charbon (150 preuve) brûlera 14 nuits, à raison de 6 heures par nuit. Ainsi, le prix par lampe, pendant 1 an, aux taux annuels, est seulement de $3.72 ou 1 120/252 ct. par nuit.

L'huile étant toujours près du bec, l'éclat de la lumière n'est jamais diminué. On ne remplit qu'une fois par semaine, et comme les lampes se règlent et s'éteignent d'elles-mêmes, elles exigent moins de soins que le gaz. On les emploie depuis quelque temps avec succès dans l'Est et l'Ouest, et elles vont être maintenant introduites dans le Sud.

Prix de fabrique:

Lampes articulées (bracket) 5 heures, pour résidences, magasins, entrepôts...$ 3 00
Do pour écuries (6, 8 et 10 heures), 3 grandeurs... 4 00
Do pour rues (6, 8 et 10 heures) 3 grandeurs, pour façades de magasins. } $10 00
Do pour rues (10 h.) de villes et villages }
Toutes prêtes à être placées sur les poteaux.

Envoyés par les lignes de fret accéléré ou par express à la réception du prix.

L'invention la plus récente.

Un compteur automatique parfait pour les débitants de liqueurs au détail. Pour les salons, cafés ou endroits où les liqueurs sont débitées au verre. Le seul compteur connu pour le commerce, et non seulement un détectif contre la malhonnêteté, mais une parfaite garantie contre toute perte causée par l'évaporation, la saleté, les mouches, l'adultération, etc. Un compteur automatique accusant chaque boisson vendue, donnée ou prise par le propriétaire, l'employé ou le client; faisant ainsi un service que le meilleur des garçons de bar ne saurait faire avec toutes les appareils déjà découverts; c'est-à-dire de tenir un compte exact de toutes les boissons vendues par lui en un temps donné. Ce compteur peut être adapté aux appareils en usage maintenant et est fait de verre, de métal, de bois, de faïence, etc.

Un appareil, modèle de fantaisie, fait sur commande pour salon de liqueurs, coûtera environ......$600 00
Pour bière, vin, cidre, lait, etc., chacun......50 00
Pour sideboards, decanters, la paire......50 00
Pour fontaines d'eau, etc. fantaisie ou simple......de $6 à $20

Avec cette invention, les vins, bières et liqueurs sont gradués en pureté, soit dans le paquet primitif ou meuble, dans lequel ils se trouvent et cela avec un instrument patenté. Privilèges d'exploitation à vendre ou à louer aux pays étrangers, aux Etats voisins, comtés, villages ou individus.

Des propositions pour le privilége de fabriquer sont sollicitées des fabriques de cuivre et de verre en Europe et en Amérique.

Appareils faits sur commande en moins de soixante jours, après que le prix en aura été reçu par
J. BENJ. CHANDLER,
Agent général, 101 rue du Canal.

GOODWYN'S
"P tent Peerless Steam Cooker,"
(Fourneau "Peerless" patenté de Goodwyn pour cuire à la vapeur.)

Précieux aux personnes qui tiennent maisons, hôtels ou restaurants.
[illegible] faits sur commande.
Prix de $9 à $16 et plus.
[illegible] d'exploitation d'Etat et de ville à vendre.

Patentes, Nouveautés, etc.—Les marchands et les solliciteurs ou colporteurs, pourront se fournir directement de la manufacture à des prix de fabrication. Machines à gaz patentées, portatives et stationnaires. Lumière fournie aux maisons de résidence, salles publiques, fabriques en ville ou à la campagne. Les [illegible] Pour informations, envoyer 25 cts. un timbre-poste pour la réponse.

Le soussigné continuera l'achat et la vente de propriétés de ville et de campagne, de bois de charpente pour les clients de l'Alabama, du Mississippi, de la Floride et de la Louisiane.
J. BENJ. CHANDLER.
Agent général.

Dépôts d'inventeurs: No 101 rue du Canal.
10août—1m

Annonce Importante

Pour la belle santé des dames.

LE climat de la Louisiane étant essentiellement humide, et encore plus changeant, il en résulte que plus de cinquante femmes sur cent, par suite de refroidissement d'un de leurs organes, sont sujettes à certaines pertes—aussi désagréables que débilitantes, ainsi qu'à d'autres désordres souvent dangereux—et quelquefois mortels. Comme on méconnaît généralement la nature de ces désordres, on les cache au moyen de farts astringeants, qui répercutent le mal. De là, tant de maladies différentes se déclarant tantôt d'un côté tantôt d'un autre, et qu'il était si facile de prévenir—en s'adressant à ce qui les causait.

C'est dans le but de guérir ces désordres internes et ces désagréments externes—qui sont si communs ici, que j'ai préparé et que j'offre un Liquide tout spécial contenu dans des bouteilles dont l'étiquette imprimée, croisée en biais par ma signature à la main, porte les mots suivants:

"Healthful Injection discovered and prepared by Doctor C. Testus."

Ce Liquide est aussi inoffensif que l'eau distillée. On peut en boire impunément, et cependant il a une action très puissante de purifier [illegible] des organes [illegible] jeunes [illegible] tient la fraîcheur et la fermeté des chairs de tout le corps, ce qui constitue la précieuse beauté du second âge de la femme.

—On peut se procurer, EN TOUTE CONFIANCE, à l'Office de Consultations du sus-nommé, coin Moralès et Annette, où l'on trouve aussi la Médecine, Liqueur déjà si avantageusement connue par les belles guérisons qu'elle a produites.
7août—1m

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

[illegible]

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

[illegible] sont nommées suivantes [illegible] aux bureaux du [illegible] leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Allais (Pierre)	Juvon (Eugène)
Barbes (Mlle)	Jourdet (Hippolyte)
[illegible] (Joseph)	[illegible] (Théodore)
[illegible]	[illegible] (Alexandre)
Cazaubon (les enfants)	Lacroix (Alida, Marie)
Chamel	Manne (Auguste, Joseph)
[illegible]	[illegible] (Sophie)
Chapdeville (Jean)	Michel (Joseph, César)
Couturier	Max (des beaux [illegible])
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Dessens	Prinsot (Ludovic)
Duval (Auguste)	[illegible]
[illegible]	[illegible] (Augustin)
[illegible] (Pierre)	[illegible] (Frédéric)
Fabre (Mlle)	[illegible]
Faure (Louis)	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] (Pierre)
[illegible]	Vinet (Louis)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription [illegible] de 12 [illegible] consul de France.
Vicomte PAUL D'ABZAC.

Les Célèbres
'SUMMER RESORTS'

Pewaukee, Waukesha, Hartland, Nashotah, Oconomowoc, Hibbards, [illegible]

Toutes ces charmantes retraites champêtres ci-dessus sont situées dans la célèbre "RÉGION DES LACS" du comté de Waukesha (Wisconsin), lequel renferme, dans un rayon de 9 milles, quarante-un lacs admirables et beaucoup de sources [illegible]

Waukesha et Palmyra
Sont célèbres pour leurs sources minérales dont les vertus curatives sont connues du monde entier.

Kilbourn City
[illegible] des merveilleux vallons [illegible] du Wisconsin qui excitent au plus haut point l'admiration des touristes.

SPARTA, FRONTENAC,
PRIOR LAKE, CLEAR LAKE,
MADISON, La capitale du Wisconsin.

Et bien d'autres encore, [illegible] les voyageurs [illegible] imaginables. [illegible]

[illegible] St. Paul Railway.

On trouvera dans un
Guide du Touriste Illustré

Tous les renseignements nécessaires sur les localités ci-dessus et d'autres encore parmi les plus importantes du Nord-Ouest et si renommées non seulement les malades, mais encore les personnes [illegible]

A. V. H. CARPENTER,
Gen'l Pass. and Ticket Agent,
Milwaukee, Wis.
7 mai—3m

CHAUX

Chaux de l'Alabama,

[illegible] fabriques de Chaux [illegible] Youngs[illegible] [illegible] par voie de chemin de fer, et à vendre de lots au dépôt ou au magasin, au plus bas prix du marché.
JOHN McCAFFREY,
No 30 rue Poydras
7juil—6m

ANT. CARRIERE,	O. CARRIERE
E. L. CARRIERE,	CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

MM. G. L. Hall & W. R. Montgomery

AVOCATS,

37 rue Carondelet, Nlle-Orléans,

ONT des facilités spéciales pour collecter toutes les réclamations des citoyens français contre le gouvernement des E.-U. pour propriétés prises et employées par les autorités des Etats Unis pendant la dernière guerre.
3août—

BUREAU DE PRÊTS.

OTTO SCHWANER

27.........RUE BARONNE.........27

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

14 juin—1 an

TOUTES LES FAMILLES DOIVENT EN FAIRE USAGE.

J. MASSMAN & CO.,

PHILADELPHIE.

LE MEILLEUR WHISKEY DU MONDE

PAROLE

MARQUE DE FABRIQUE.

PURE RYE WHISKEY.

Mis en Baril.

Vendu par tous les droguistes et les groceries de 1re classe.

BASSETTI & XIQUES,
29juin—3m Seuls agents à la Nlle-Orléans.

Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que par tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 janv 79—1 an V&C

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers profits."
30 fév—1 an

Huile d'Olive de Plagniol de James.

LA marque d'Huile d'Olive de Plagniol de James, si universellement connue, est la seule marque d'exportation française qui ait obtenu la grande médaille d'or à l'Exposition Universelle de Paris en 1878 et le Prix Medal à l'Exposition de Philadelphie en 1876.

Nous soussignés, investis des pleins pouvoirs de M. Plagniol de James, de Marseille, avertissons le public que toute contrefaçon de sa marque sera rigoureusement poursuivie selon la loi.
BASSETTI & XIQUES,
29juin—1 an 67 et 69 rue Decatur

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux magasins bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,
12juil 79—1 an Nlle-Orléans

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 siéges, wagons à tomber pour distribution de marchandises, rails, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 197 et 199 Commune.
3 mai—1 an

THE ROYAL,

A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées; il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel "The Royal" à pour succursale,

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fenêtres [illegible] du lac Ontario, [illegible] de Burlington Bay de l'autre, y [illegible] entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc., etc. Les pensionnaires du "Royal" peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des [illegible] du Sud des Etats-Unis.

Prix de la pension au Royal Hotel de $10 50 à $12 50 et au Ocean House de $8 à $10 la semaine, selon l'emplacement des chambres.
11 mai—

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CERCLE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de [illegible] Cincinnati, Ohio, qui en [illegible] LES PREMIÈRES MAISONS de grocerie et liqueurs la vendent à la Nlle-Orléans.

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 9 SEPT. 1879.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE I.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 9 SEPT. 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit............ 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit............ 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit............ 900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur la banque de poste, par des lettres chargées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage du Mardi, 9 Septembre 1879.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, Comtés, Villes et Villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et des avis, inventifs, accompagnés des demandes qui doivent s'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse [illegible] un reçu.

L'ABEILLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Édition hebdomadaire réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:
No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

ÉDITION QUOTIDIENNE:

Un an	$14 00
Six mois	7 00
Trois mois	3 50
Un mois	1 50

Port annuel, $1 20 ou 10 cents par mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE:

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	75

Prix du numéro..................10 cents

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

ANNONCES.

Minimum d'insertion: 10 lignes.
Une première insertion..................$1 50
Chaque insertion subséquente........ 75

Pour les annonces de commerce, 25 pour cent d'escompte.

Pour les annonces au mois ou à l'année, on traite de gré à gré avec l'administration du journal.

L'ABEILLE

Est le plus ancien journal de la Louisiane. Fondée le 1er Septembre 1827, elle compte plus d'un demi-siècle d'existence.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours en outre des matières politiques, littéraires et locales—

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Un Bulletin Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et avoisinants pour la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

La Liste des voyageurs arrivés dans les principaux hôtels,

La Liste des voyageurs partis par chemins de fer.

BUREAUX ET ATELIERS:
73....CHARTRES....73.

NASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:—
Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$313,774 30	
Risques maritimes	12,956 32	
Risques de rivière	19,701 75	
Total des primes	$354,431 37	
Moins primes non acquises	111,253 00	
Primes nettes 31 mai 1879	$243,178 37	

PERTES PAYÉES—

Sur risques de feu	$61,066 00	
Sur risques maritimes	10,364 30	
Sur risques de rivière	5,288 20	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,695 11	
Réassurances et primes remboursées	17,680 61—	106,298 90
		$136,909 48
Réserves pour pertes non payées		28,000 00
Balance		$114,909 48

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières	$303,170 85
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	122,561 50
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	193,302 22
Billets à recevoir	63,549 43
Primes en voie de collection	35,000 51
Scrip de ville	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	2,000 00
Argent en caisse	66,386 41
	$712,287 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, }
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans. }
Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.
Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

LES directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie	$165,166 05	
Primes maritimes	24,651 22	
Primes de rivière	66,324 25	$256,143 52
Primes nettes	$234,143 52	
Moins réassurances	$13,716 40	
Moins primes remboursées	5,626 57	19,342 97
		204,800 55

PERTES.

Pertes d'incendie	$ 36,028 94	
Pertes maritimes	9,327 36	
Pertes de rivière	26,576 05	
	$ 73,932 35	
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, souscriptions, épargnes, etc.	36,442 66	110,395 01
Profits nets		$ 94,405 54

La compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$ 31,461 83	
Prêts sur bons et hypothèques	30,175 00	$ 61,636 83
Prêts sur demande	$ 22,352 64	
Argent en caisse	48,821 02	
Propriétés foncières		161,072 66
Bons de ville, actions de banques et autres		109,000 00
Primes en voie de collection		24,622 36
Suspense account et fractions d'actions		25,097 33
		14,156 63
		$466,207 59

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté un compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Edwin G. Bush,	John M. Parker.

Annual statement of the New Orleans Insurance Company,

UP TO DECEMBER 31st 1878.

1805....ESTABLISHED IN....1805

Fire premiums	$253,437 39	
Marine premiums	65,697 74	
River premiums	36,923 63	
Total premiums		$356,058 76
Deduct— Premiums on risks not terminated	$92,675 43	
Return premiums	10,416 15	
Reinsurances	20,506 98—	123,598 56
Net earned premiums		$232,459 20
Interest on investments		36,242 08
		$268,702 28
Deduct— Fire losses	$30,546 19	
Marine losses	26,924 70	
River losses	6,700 88	
	$64,171 77	
Rebate in lieu of participation	41,464 78	
General expenses, taxes, board of underwriters, charitable donations and cancellations	56,806 31—	162,442 86
Net profit		$106,259 42
Deduct— Dividend of June, 1878	$25,000 00	
Dividend of December, 1878	25,000 00	
Surplus, reserved fund	56,259 42	
		106,259 42

The Company has the following ASSETS:

Cash in bank	$53,682 42
Premiums in course of collection	64,062 20
Premium notes	19,462 45
Due by agents	1,843 23
Real estate	143,236 42
First mortgage notes and pledge notes	170,877 05
United States gold bonds, New Orleans city railroads, Jackson and Great Northern railroad first mortgage bonds, Louisiana State consols, bank, insurance and waterworks stocks	227,272 07
Total assets	$685,455 84

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reinsurance reserve	92,675 43
Dividends unclaimed	2,520 99
Loss adjusted, not claimed	2,000 00
Dividend, semi-annual, December 1878	25,000 00
Surplus, reserve fund	56,259 42
Total liabilities	$685,455 84

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 15th day of January, 1879.
TH. BUISSON,
Third Justice of the Peace.

OFFICE OF THE NEW ORLEANS INSURANCE CO., }
Corner Camp and Canal Streets, }
New Orleans, January 13, 1879. }

At a meeting of the Board of Directors held on the eleventh day of January, 1879, it was resolved to pay, on demand, the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

DIRECTORS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	JULES ALDIGE,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17 jan—

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

POUR CAUSE DE DÉPART.

Splendides meubles de salon en noyer noir, couverts de [illegible], meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de vestibule, tapis, nattes, chaises de repos, armoires de bibliothèque, et d'autres articles trop nombreux à mentionner, tous en bon état.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureaux 46 rue Royale.—VENDREDI, 5 septembre, à 10 heures 1/2 du matin, il sera vendu au No 300 de la rue Bourgogne, entre les rues St-Anne et Dumaine, le contenu des dits lieux consistant en meubles et articles tels que ceux mentionnés ci-dessus.
Conditions—Comptant. 4sept—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Farine de maïs—Farine de maïs.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 5 septembre 1879, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée, devant la rue Julia, en débarquement du steamer John Gilmore et barges, 461 barils farine de maïs très légèrement endommagée.
Conditions—Comptant. 5 sept—

GEO. P. ROWELL & CO.

Bureau d'Annonces de Journaux

Pour Dix cts.: Brochure de cent pages avec Listes de journaux tarif d'annonces.

Pour Dix Dollars: Quatre lignes insérées pendant une semaine dans trois cent cinquante journaux.

10 Spruce St
N. Y.!
8mai—3m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..................$500,000

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL.

Bureau No 58 rue du Camp.

Nlle-Orléans 1er janvier 1879.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Montant des primes pour l'année échue le 31 décembre 1878.

Sur les Risques de feu	$212,422 06	
Risques de rivière	85,273 39	
Risques maritimes	49,841 90	
		$347,537 37
Ajoutez: Risques non terminés, 1877	$104,741 60	
		$452,279 97
Moins: Risques non terminés, 1878	94,739 60	
Primes remboursées	19,457 39	
		114,196 99
Primes nettes		$338,183 58
Pertes, etc. payées pendant la même période sur Risques de feu	84,709 22	
Risques de rivière	37,367 96	
Risques maritimes	15,230 56	
	$107,307 77	
Pertes non ajustées et non payées	39,322 00	
		$146,629 77
Ajoutez: Réassurances	35,045 25	
Taxes	6,547 94	
Loyer	2,000 00	
Board of Underwriters	6,383 20	
Dépenses	34,482 91	
Fonds de réserve		24,609 30
		10,000 00
Dividende sur le capital	49,500 30	
Moins escompte et intérêt	24,284 30	
		$25,283 00
		$266,384 06
Profit net		$71,508 52

La compagnie possède l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Actions et Bons	$257,074 82
Prêts sur hypothèques	12,960 00
Prêts sur nantissement	60,645 31
Billets à recevoir	5,502 92
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	88,051 83
Argent en caisse	171,424 88
Total de l'actif	$591,519 81

L'Etat précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président.
E. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 23e jour de janvier 1879.
A. INGRAHAM, notaire.

Le Conseil de direction, à une réunion tenue le vingt-deuxième jour de janvier 1879, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de vingt pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1878. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 27 janvier 1879.

Directeurs.

R. J. Hart.	J. Weis,	Scott McGehee,
Henry Renshaw,	B. W. Taylor,	D. Fatjo,
B. Rhone,	J. C. Morris	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
Chas. Macready,	Lionel C. Levy,	Sam'l L. Boyd,
W. E. Seymour,	Emery Clapp,	Jno. S. Graves,
Jno. G. Gaines,	D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,
Jesse S. Flower,	J. L. Harris,	E. Newman.

2 fév—au 31 déc.

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums	$165,166 05	
Marine premiums	24,651 22	
River premiums	66,324 25	$256,143 52
Net earned premiums	$234,143 52	
Less reinsurance	$13,716 40	
Less return premiums	5,626 57	19,342 97
		204,800 55

LOSSES.

Fire losses	$36,028 94	
Marine losses	9,327 36	
River losses	26,576 05	
	$73,932 35	
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc.	36,442 66	110,395 01
Net profits		$94,405 54

The company have the following assets:

Bills receivable	$31,461 83	
Loans and bonds on mortgage	30,175 00	$61,636 83
Loans on call	$22,352 64	
Cash on hand	48,821 02	
Real estate		161,072 66
City bonds, bank and other stock		109,000 00
Premiums in course of collection		24,622 36
Suspense account and stock fractions		25,097 33
		14,156 63
		$466,207 59

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Nalle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Edwin G. Bush,	John M. Parker.

May 21—

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Un bon cheval, buggy à capote et harnais, etc.

Huit beaux jeunes ponies convenables pour selle et harnais.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau rue du Camp, No 31—SAMEDI, 6 septembre 1879, à 11 heures du matin, devant le magasin de l'encanteur, rue du Camp 31—

Un bon jeune Cheval de l'Illinois, avec un cuir [illegible] Buggy à capote et harnais. Le cheval est [illegible] bonne santé.

—AUSSI—

8 beaux jeunes ponies bons pour selle et harnais. Garantis en bonne santé.
Conditions—Comptant. 4 sept—

J. MIRAMON,

Ebéniste et Tapissier

290......RUE DU CAMP......290

MANUFACTURE de chaises de barbiers, en canne, de $18 à $30. Matelas à ressorts de $15 à $30. Achète les vieux meubles. Les [illegible] quatre colonnes mis à la Victoria. Répare à neuf, à son magasin ou à domicile, les vieux meubles, si mauvais qu'ils soient. Ouvrage garanti. Facilité pour les paiements au-dessus de $15. Emballage et emmagasinage de meubles. Demande d'un apprenti de 15 à 18 ans pour apprendre le métier. 18 mai—12mois MasJ D

Etat annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Jusqu'au 31 décembre 1878.

1805......ETABLIE EN......1805

Primes de feu	$253,437 39	
Primes maritimes	65,697 74	
Primes de rivière	36,923 63	
Total des primes.		$356,058 76
Moins Primes sur risques non expirées	$92,675 43	
Primes remboursées	10,416 15	
Réassurances	20,506 98—	123,598 56
Primes nettes		$232,460 20
Intérêt sur placements		36,242 08
		$268,702 28
A déduire: Pertes par le feu	$30,546 19	
Pertes maritimes	26,924 70	
Pertes de rivière	6,700 88	
	$64,171 77	
Réduction (rabais) au lieu de participation	41,464 78	
Dépenses générales, taxes, bureau des assureurs, offrandes de charité et cancellations	56,806 31—	162,442 86
Profit net		$106,259 42
A déduire: Dividende de juin 1878	$25,000 00	
Dividende de décembre 1878	25,000 00	
Surplus, fonds de réserve	56,259 42	
		106,259 42

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$53,682 42
Primes en voie de collection	64,062 20
Premium notes	19,462 45
Dû par des agents	1,843 23
Propriétés foncières	143,236 42
Billets de 1re hypothèque et billets garantis par nantissements	170,877 05
Bons des Etats-Unis, bons de fer urbains de la Nlle-Orléans, bons de première hypothèque du Jackson and Great Northern railroad, bons consolidés de l'Etat de la Louisiane, actions de banques, de compagnies d'assurances et des water works	227,272 07
Total de l'actif	$685,455 84

PASSIF.

Capital en actions	$500 000 00
Réserve pour ré-assurances	92 675 43
Dividendes non réclamés	2 520 99
Pertes ajustées non reclamées	2 000 00
Dividende semi-annuel décembre 1878	25 000 00
Surplus, fonds de réserve	56 259 42
Total du passif	$685 455 84

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 15 janvier 1879.
TH. BUISSON,
Troisième Justice de Paix.

BUREAU DU NEW ORLEANS INSURANCE CO., }
Coin Camp et Canal }
Nlle-Orléans, 12 janvier 1879. }

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1879, il a été résolu de payer sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

DIRECTEURS.

C. T. DUGAZON,	H. GALLY,
CHS. LAFITTE,	W. A. BELL,
CHS. E. SCHMIDT,	ANT. CARRIÈRE,
CHS. J. LEEDS,	JULES ALDIGE,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

17jan—

CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONSTITUTION.

Les soussignés, commerçants français à la Nouvelle-Orléans, considérant que les Chambres de Commerce d'exportation de France ont émis à diverses reprises, le vœu de voir créer des Chambres de Commerce français à l'étranger, et qu'à défaut d'une Chambre de Commerce française officielle à la Nouvelle-Orléans, il est important qu'il y ait au moins une Chambre Consultative qui puisse fournir au Gouvernement ou aux Chambres de Commerce de France des informations et leur procurer des suggestions tendant à favoriser le développement des relations commerciales entre ce port et la France,

Déclarent se constituer en CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS, sur les bases suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS A LA NOUVELLE-ORLÉANS aura pour objets: d'étudier toutes les questions se rattachant aux intérêts du commerce français de la Nouvelle-Orléans et au développement des relations de ce port avec la France; d'appuyer, par des pétitions ou des mémoires, tous les projets tendant au même but, tels que traités de commerce, établissement de lignes de steamers, etc.; de fournir au gouvernement français, aux Chambres de Commerce ou aux négociants de France, toutes les informations qui lui seront demandées et de se mettre en rapport avec les Chambres de Commerce de France afin d'en obtenir les renseignements qui pourront être utiles aux négociants français de cette place.

ARTICLE II.

Les membres de la Chambre devront être Français ou fils de Français.

La Chambre se composera des personnes qui auront signé la présente Constitution d'ici au 1er Avril prochain, et de celles qui seront été admises ensuite, comme il est dit ci-dessous.

ARTICLE III.

Il y aura un Bureau de la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE qui se composera d'un Président, de quatre Vice-Présidents, et de dix Commissaires, dont un sera choisi pour remplir les fonctions de Secrétaire-Trésorier.

ARTICLE IV.

Le Président du Bureau, qui sera en même temps Président de la Chambre, recevra toutes les communications adressées à la Chambre et suggera les réponses. Il remplira les vacances qui se produiraient dans le Bureau, dans le cours de l'année. En cas d'absence ou d'empêchement, le Président sera remplacé par l'un des Vice-Présidents, suivant leur rang.

ARTICLE V.

Le Bureau sera composé comme suit, pour la présente année 1879, et il restera en fonctions jusqu'à l'élection pour son renouvellement:

Président: M. Victor Maignan.
1er Vice-Président: M. A. Carrière.
2e " " M. C. T. Dugazon.
3e " " M. Félix Limet.
4e " " M. Pierre Poutz.
Secrétaire-Trésorier: Mr P. Laborde.

Membres:

Messieurs, E. Alberer,	R. de Gas,
Jos. Rapin,	P. Laborde,
F. E. Brulatour,	E. Merilh,
A. Coutin,	F. Tujague,
L. Gaunt,	L. Vallée.

ARTICLE VI.

Le second mercredi de janvier de chaque année, à partir de 1879, la CHAMBRE SYNDICALE CONSULTATIVE DU COMMERCE FRANÇAIS se réunira en assemblée générale, au local qui sera désigné par l'avis ou la lettre de convocation du Président, pour procéder au renouvellement des quinze membres du Bureau par voie d'élection. Le vote aura lieu au scrutin et à la majorité des membres présents.

Un rapport sera présenté par le Bureau ou son délégué sur les travaux de l'année précédente.

L'assemblée votera sur l'admission des nouveaux membres au scrutin secret et à la majorité des trois quarts des votants.

Elle pourra adopter les motions et propositions qui seront suggérées dans l'intérêt de l'objet pour lequel la Chambre a été créée, mais toute motion devra être préalablement soumise par écrit au Président.

A sa première séance, le Bureau procèdera à l'élection du Président, des Vice-Présidents et du Secrétaire.

ARTICLE VII.

Le Bureau se réunira tous les premiers vendredis de chaque mois au lieu et à l'heure qui seront fixés ultérieurement.

Il pourra communiquer des communications reçues et réglera l'ordre de ses travaux ou de ceux des Comités.

Le Bureau est chargé de tous les pouvoirs de la Chambre et il est autorisé à présenter en son nom tous mémoires, pétitions, à faire toutes réponses ou suggestions qu'il jugera utiles pendant la durée de son exercice.

Il autorisera le Président à faire réponse, dans l'intervalle entre les séances, aux demandes urgentes, ou nommera des Comités auxquels le Président renverra les demandes d'informations, s'il y a lieu.

Le Bureau pourra être convoqué en séance spéciale par le Président, quand celui-ci le jugera nécessaire.

Le Président pourra également, avec l'autorisation, ou après, à la requête du Bureau, convoquer la Chambre en assemblée générale extraordinaire.

ARTICLE VIII.

Les travaux de la Chambre auront un caractère absolument gratuit. Les frais de bureau, d'impression et de correspondance devront être couverts par des cotisations purement volontaires.

ARTICLE IX.

Le Bureau rédigera des règlements pour la tenue de ses séances et celle des séances de la Chambre, et il pourra proposer, en assemblée générale, des amendements à la présente Constitution.

L'Abeille
Bureau[illegible]

NOUV[illegible]
VENDREDI[illegible]

COMPA[illegible]
TRA[illegible]
service [illegible]
seille,

Cette ligne [illegible]

Pour fret [illegible]
CHARLES A[illegible]
26 au 1an

COMPA[illegible]
TRA[illegible]

Les magnifiq[illegible] pour le continu[illegible] électriques pa[illegible] re du Nord su[illegible] suit.

CANADA Fr[illegible]
LABRADOR[illegible]
SAINT LAUR[illegible]
Prix du [illegible]

Première cabin[illegible]
Cabines à l'arri[illegible]
Deuxième cabi[illegible]

BILLETS ALL[illegible]

Entrepont, [illegible] comprenant vi[illegible]

Passage d'e[illegible] rieur, compren[illegible] en or pour le v[illegible] dage à Paris [illegible]
CHARLES A [illegible]

Lloyd de[illegible]

STEAMEM[illegible]
LA NOUV[illegible]
LE HAV[illegible]

LES steamer[illegible] GNE DU[illegible] régulier comme[illegible]

Pour Ne[illegible]

BELFAS[illegible]
ST[illegible]

For Ne[illegible]

FEU[illegible]

LE SANG[illegible]

ANDR[illegible]

—C'est défen[illegible] ler pas, car les [illegible] que manvaise [illegible]

En même tem[illegible] plein d'ouillon[illegible] heurter, éblouir[illegible]

—Mais vous, [illegible] tu, vous êtes d[illegible] vous que je vou[illegible]

—Non, non f[illegible]

Le charbonn[illegible] étonné.

—Je me suis [illegible] tes, reprit-elle [illegible] aller à la roche[illegible] meure dans la f[illegible] Denis Finesl?

—Le vieux [illegible] Certainement, [illegible] lui que vous all[illegible]

Aimée fit un [illegible] ma de la distan[illegible]

—Vous ne po[illegible] route maintenan[illegible] sécher et vous [illegible] marcher jusqu'à [illegible] tia je vous cond[illegible]

Il l'aida à se [illegible] les ciseaux, éte[illegible] rentrèrent sous [illegible]

Un quart d'he[illegible] une futaie en p[illegible] rouge et une h[illegible] quittait le camp[illegible]